

[Texte]

[Introduction]

[Interprétation]

[Fin]

ucts, that is butter, cheddar cheese and skim milk powder. These are the products into which milk and cream goes which is not required for other purposes, and the market value of them determines the price which processors pay to producers.

Subsidies to producers started in 1959, but from then until 1966 they were designed to compensate for a withdrawal, or reduction, in product price supports.

Price support on skim milk powder was withdrawn in 1959 and was not reinstated until 1966. In the intervening years there was a compensating subsidy to manufacturing milk and cream shippers of 25 cents per hundredweight of milk.

With the accumulation of heavy butter surpluses in the late nineteen fifties and early nineteen sixties the price of butter was reduced by the Stabilization Board to encourage consumption. The formal support price was left unchanged and the difference between the two was made up by a butterfat subsidy to producers.

There was a minor supplementary subsidy payment in 1965, but the payment of producer subsidies, in addition and supplementary to support of product prices, may be considered to have started in 1966.

This dual method of stabilization, that is support of the major product prices and direct subsidies to producers, has been continued up to the present. The reason is that it has not been considered practical to set product prices at levels which would provide producers with a fair market price and one which would ensure an adequate supply of dairy products. The market price has, therefore, since 1966, been supplemented under direct producer subsidies.

It was evident at that time that if a support program designed to provide a fair return to producers was to be successful, provisions would have to be built into it which would endeavour to ensure against serious over-production of dairy products.

There was still fresh in the minds of the industry the serious surplus of butter which had accumulated in the late nineteen fifties and early nineteen sixties. Between 1956 and 1961 butter production had increased from 303 to 352 million pounds, and per capita consumption declined from 19.5 to 15.8 pounds and Canadian butter stocks more than doubled. It took the export of some 150 million pounds of butter at a very severe loss and several years of lower butter prices in Canada to restore the balance between supply and demand.

beurre, fromage cheddar et poudre de lait écrémé. Ce sont les produits pour la fabrication desquels on utilise le lait et la crème qui ne sont pas requis pour d'autres fins, et leur valeur sur le marché détermine le prix que les fabricants paient aux producteurs.

Les subventions au producteur ont commencé en 1959, mais jusqu'en 1966, elles étaient destinées à remplacer le retrait ou la diminution des mesures de soutien des prix des produits.

Le soutien du prix de la poudre de lait écrémé a été discontinué en 1959 et n'a été rétabli qu'en 1966. Dans l'intervalle, une subvention compensatrice de 25 cents les cent livres de lait a été versée aux expéditeurs de lait et de crème de transformation.

Vu l'accumulation d'excédents considérables de beurre à la fin des années 50 et au début des années 60, l'Office de stabilisation a baissé le prix du beurre pour encourager la consommation. Le prix de soutien n'a pas été changé, et la différence entre les deux a été comblée par une subvention basée sur la matière grasse et versée au producteur.

Il y a eu une légère subvention additionnelle en 1965, mais on peut dire que le régime des subventions au producteur, s'ajoutant au soutien des prix, a commencé en 1966.

Cette double méthode de stabilisation—soutien des prix des principaux produits et subventions directes au producteur—a été maintenue jusqu'à ce jour. La raison en est qu'il n'a pas été jugé pratique d'établir les prix de soutien des produits à des niveaux qui assureraient en même temps un prix de marché équitable pour le producteur et des approvisionnements satisfaisants de produits laitiers. On a donc ajouté au prix de marché des subventions directes au producteur.

Il a alors été constaté que pour que réussisse un programme de soutien destiné à assurer un revenu convenable au producteur, il fallait y insérer des dispositions visant à enrayer toute surproduction exagérée.

L'industrie avait encore frais à la mémoire les excédents considérables de beurre qui s'étaient accumulés pendant les dernières années 50 et les premières années 60. De 1956 à 1961, la production de beurre s'était accrue de 303 à 352 millions de livres; la consommation avait baissé de 19.5 à 15.8 livres par habitant et les stocks de beurre du Canada avaient plus que doublé. Ce n'est que par l'exportation de quelque 150 millions de livres de beurre à très grandes pertes et après plusieurs années de vente à vil prix au Canada que l'équilibre entre l'offre et la demande s'est rétablie.